

Étude de faisabilité pour la création du DU "Éducation populaire et transformation sociale"

Réalisée entre octobre 2016 et mars 2017
par les étudiant.e.s du master 2 META¹
pour l'organisme « *L'Étincelle* »

Faculté de sciences économiques et sociales
Université de Lille Sciences et Technologies
Présentation du 7 mars 2017



¹ Étude conduite entre octobre 2016 et mars 2017 par les étudiant.e.s du Master 2 META dans le cadre du module "projet d'enquête" : Samia Benjana, Boris Benoit, Nicolas Carlier, Tristan Demolder, Alice Duchêne, Cynthia Goguet-Pâris, Anna Kulborisova, Sarah Levy, Mathilde Millet, Aïcha Oussaf, Meschac Tshiey Sambuyi.

Contexte

Depuis près de deux décennies, de nombreux travaux et témoignages², attestent d'une profonde transformation de l'action sociale et culturelle (ASC), davantage soumise à une gestion par les dispositifs et à une forme de délégation de service public incitant à "faire mieux avec moins". Ces changements conduisent à une instrumentalisation de l'ASC, une dépendance financière des structures aux enjeux électoraux locaux, voire à une perte de sens des métiers.

Le projet du DU "d'éducation populaire et de transformation sociale" prend acte de ces changements dans un cadre législatif dont les orientations sont problématiques : depuis 1993 et la loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence, les structures sont mises en concurrence lors des appels d'offres et développent les mêmes méthodologies de projet comme un horizon indépassable ; la loi de 2014 sur l'Économie sociale et solidaire (ESS) favorise l'émergence d'entreprises à vocation sociale³, et l'avènement d'un financement par impact social, titrisable et certifiable⁴.

Ces reconfigurations destructrices de l'ASC contribuent à réorienter le travail social et culturel vers l'insertion et l'encadrement plutôt que vers l'émancipation et la construction d'un véritable pouvoir d'agir citoyen (pourtant convoqué dans la loi de 2014 sur l'ESS, dans la perspective d'un "développement durable local").

Parallèlement, les pratiques et les manières de penser l'éducation populaire politique⁵ se réinventent depuis une dizaine d'années⁶ dans des sous-champs de l'action

² M. Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, La Découverte, 2010 ; B. Eme, "Sociétés en devenir, ruptures et continuité du travail social", *Les nouvelles d'Archimède*, n° 58, Octobre/novembre, 2011.

³ M. Hély, P. Moulevrier, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La Dispute, 2013.

⁴ Voir les travaux du Collectif des Associations Citoyennes (CAC) sur les *Social Impact Bonds* (ou contrats à impact social).

⁵ Il n'y a pas de définition unique de l'éducation populaire. Nous l'entendons comme un processus d'éducation horizontal (une éducation par tous pour tous) qui "consiste à décrypter les rapports de domination, à prendre conscience de la place que l'on occupe dans la société, à apprendre à se constituer collectivement en contre-pouvoir, à expérimenter sa capacité à agir. Ce qui est visé, ce n'est pas seulement le développement ou l'épanouissement personnels, c'est bien l'émancipation individuelle et collective, et la transformation de la société" (<http://www.education-populaire.fr/definition/>).

⁶ F. Lebon, E. de Lescure (dir.), *L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle*, Ed. du Croquant, 2016 ; C. Maurel, *Éducation populaire et puissance d'agir, les processus culturels de l'émancipation*,

sociale, à la fois pour (re)donner aux actions toute leur dimension politique⁷, et redonner du sens aux engagements et aux métiers, tout en réinstituant des possibles véritablement émancipateurs⁸. Cette conception de l'éducation populaire se déploie déjà dans de nombreux secteurs d'activité qui sont directement concernés par ce DU : le travail social (l'éducation spécialisée et l'animation socio-culturelle), la culture (centres sociaux et culturels), les sciences sociales, le militantisme (politique, syndical), l'éducation.

Objectifs

La volonté d'instituer une formation diplômante à visée de transformation sociale se nourrit du constat précédent, alimenté par la réforme de la formation professionnelle en vigueur depuis janvier 2015 qui exclut l'éducation populaire du droit à la formation, alors même que la loi sur l'ESS en atteste l'importance dans l'organisation, la vie et les actions des structures. A ce titre, le choix d'un DU plutôt qu'un autre type de formation s'appuie sur une expérience analogue et probante réalisée dans l'IUT de Rennes (dans le cadre du DUT Carrières sociales).

Il s'agit également de comprendre les mécanismes orientant le travail social et culturel vers l'encadrement plutôt que l'émancipation et la revendication afin de penser les possibles de transformation.

Il s'agit enfin de contribuer à l'institution d'un espace intermédiaire en faisant se rencontrer des acteurs en quête de transformation sociale, pour constituer et/ou renforcer des réseaux d'acteurs, souvent en résonance mais dont l'action reste généralement isolée, au niveau régional.

Dans la même perspective, il s'agit d'échanger entre praticien.nes, professionnel.e.s et/ou chercheur.ses pour renouveler les pratiques d'éducation populaire et développer le pouvoir d'agir.

l'Harmattan, 2010 ; F. Chateigner, *Education populaire, les deux ou trois vies d'une formule*, Thèse de science politique, Université de Strasbourg, 2012

⁷ J. Rancière, *Aux bords du politique*, Ed. Osiris, 1990. L'auteur entend le "politique" comme rupture avec les espaces d'assignation et d'aliénation.

⁸ A. Morvan, *Pour une éducation populaire politique : à partir d'une recherche-action en Bretagne*, Thèse pour le doctorat en Sciences de l'Education, Université Paris 8, 2011.

Une construction collective

La méthodologie de l'étude a été construite collectivement par l'équipe pédagogique et les étudiant.e.s du Master 2 de Sociologie, Métiers de l'Expertise du Travail et des Associations avec la structure d'éducation populaire *L'étincelle*. L'équipe est ainsi constituée de Séverin Muller (Maître de Conférences en Sociologie) pour l'équipe pédagogique, et de William Tournier (Éducateur populaire). L'ensemble des étudiant.e.s de la promotion a également participé activement aux diverses réunions élaborant le protocole d'enquête.

A noter que les étudiant.e.s ayant écrit ce rapport, un « nous » collectif sera utilisé dans la suite du document pour parler des résultats de l'enquête réalisée.

Un recueil des données par questionnaires et entretiens

Un questionnaire⁹, à destination des publics et des salarié.e.s des secteurs concernés par l'Éducation populaire, a été envoyé à plusieurs structures et acteur.trices à partir de décembre 2016. Il a été aussi largement diffusé sur les réseaux sociaux par les étudiant.e.s du Master 2 META. Nous avons reçu vingt-trois réponses au questionnaire parmi lesquelles quatorze personnes sont salarié.e.s aux profils divers (CPE, Formateur indépendant ou encore éducatrice spécialisée etc...), trois personnes sont étudiant.e.s, une est à la retraite, un est bénévole, un est stagiaire et d'autres enquêté.e.s n'ont pas précisé leur statut. La majorité des réponses (61,9%) sont issues de femmes.

Parallèlement, une quinzaine de rencontres¹⁰ et d'entretiens semi-directifs¹¹ en présence a été organisée dès le mois d'octobre 2016, avec des acteurs du monde associatif, de l'Éducation Populaire et de la formation professionnelle dans ce secteur (l'IUT Carrières Sociales de l'Université Lille 3 a ainsi été rencontré).

Les étudiant.e.s. de la promotion ont également bénéficié dans leur cursus de cours concernant l'évolution historique et les différents outils de l'éducation populaire,

⁹ Annexe 1 : Grille de questionnaires

¹⁰ Annexe 2 : Liste des rencontres

¹¹ Annexe 3 : Grille de traitement des données : entretiens META-Etude de faisabilité DU EPTS

et ont participé aux « Rencontres d'Arras pour une Éducation Populaire engagée » les 19 et 20 novembre 2016. Cela a permis de connaître le réseau des acteur.trices de l'Éducation Populaire dans la région et de pratiquer les outils de l'éducation populaire pour se saisir des problématiques du diplôme universitaire avec les acteurs. Enfin, les étudiant.e.s ont participé à une journée d'étude appelée « Sociologie clinique et Education Populaire » le 24 janvier, en présence de Pierre Roche, Anaïg Mesnil et Katia Storaï de l'association *La Trouvaille*.

Une « analyse » longitudinale et transversale

Le parti pris pour le traitement des données recueillies est une analyse à la fois longitudinale et transversale. Les étudiant.e.s ont ainsi analysé le contenu de chaque entretien et les ont mis en commun lors de séances collectives. Ainsi, ils ont pu recueillir des données classées ensuite dans deux catégories pour le diplôme : les intérêts (avantages à la création du diplôme) d'une part et les limites d'autre part.

Les résultats sont présentés ci-dessous.

Sens et finalité du diplôme

Intérêts

L'un des points forts de ce DU sur l'éducation populaire est qu'il est considéré pour la plupart des enquêté.e.s comme une pratique alternative aux méthodes de travail classiques. Il permettrait de former le public visé en tenant compte de leur réel besoin sur le terrain et de la critique qu'ils développent sur leurs propres méthodes de travail (par exemple, la prise en charge d'un public).

Presque toutes les personnes interrogées voient dans cette formation une possibilité de favoriser l'émergence d'une transformation sociale. Ce point est majoritairement reconnu comme donnant tout son sens au diplôme. En effet, elles envisagent ce diplôme comme une possibilité de faire évoluer leurs propres méthodes de travail, qu'elles remettent en question dans la mesure où elles ne correspondent pas pleinement à l'idée qu'elles se faisaient de leur métier :

« Il y a une notion de coopération qui se crée, d'échange et partage de savoir. C'est pour ça que je te posais la question de hiérarchie. Je ne dis pas qu'elle n'existe pas, mais on a tendance, dans l'idéal, à être hyper horizontal. Mais ce n'est pas le cas du tout, même dans des associations. C'est tout la problématique justement de ce type de DU. Pour toi, je ne sais pas si ça peut évoquer des choses vues ou entendues. Si ça t'a posé des questions, des remarques. Si par exemple, mon boulot. Quand on voit en tant que salariée, on n'a pas forcément, vraiment, la possibilité d'avoir la parole sur certaines choses, sur nos droits de salariés, nos conditions de travail. » M., Médiatrice éducative de l'ABEJ¹²

L'implantation du diplôme à l'université permet un enrichissement mutuel des savoirs. Les méthodes de l'éducation populaires viendraient en complément d'un savoir théorique souvent perçu comme non-incarné. De même, la théorie universitaire ne peut être qu'un atout pour enrichir les méthodes de l'éducation populaire. Les enseignements habituellement dispensés à l'université (notamment en sciences humaines et sociales) permettent un enrichissement théorique vis-à-vis de l'éducation populaire. Ainsi, les

¹² L'ABEJ Solidarité, Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse

acteurs de l'éducation populaire, qui sont souvent liés au militantisme, et donc marginalisés, peuvent bénéficier de l'université pour renforcer leur légitimité.

Limites

D'après les discours recueillis, nous avons pu réaliser que certaines personnes, pourtant intéressées et actives dans ce secteur, ont des difficultés à trouver leur légitimité à s'exprimer sur la question de l'éducation populaire. Pour certain.e.s, il s'agit d'un concept « flou » et difficile à définir, dans le sens où l'éducation populaire tient compte de pratiques quotidiennes et peut s'appliquer à différents domaines ou secteurs plus ou moins éloignés. Les représentations accordées se différencient selon le statut de chacun : un enseignant à l'université, un animateur socio-culturel ou un syndicaliste ne se sentent pas tous appartenir de la même façon à cette forme d'éducation. Leur réponses varient dans l'échelle pratique/idéaliste, politique/apolitique (pour la plupart très politique, mais il y a une pour qui l'éducation populaire doit être strictement apolitique). Ainsi, une partie du public visé a des difficultés à définir la notion d'éducation populaire voire lui accordent une toute autre signification. En effet, si pour certain.e.s, l'éducation populaire fait référence à un engagement politique, pour d'autres il s'agit d'un « grand concept ». Ces divergences posent la question de l'attractivité du diplôme, remis en question par son intitulé.

Nous notons également une contradiction entre les principes de l'éducation populaire et la culture de l'université. Une partie des acteurs n'a pas nécessairement une idée claire sur le fonctionnement d'une formation d'éducation populaire dans le cadre de l'université, ce qui oriente davantage la discussion sur la notion d'éducation populaire et occulte la réflexion autour du diplôme en lui-même. L'éducation populaire représente pour eux une dispense du savoir de manière horizontale, quand l'université fonctionne d'une manière plus verticale.

La question des compétences, sous-entendu des compétences professionnelles, semble également susciter des craintes. En effet, pour la majorité des interlocuteurs susceptibles d'intégrer la formation, la finalité du diplôme semble être problématique dans la mesure où il développe une critique d'une société qui rend nécessaire la certification des savoirs en vue d'un débouché professionnel.

*«Mais est ce qu'il faut certifier toutes les compétences pour être
reconnu ?»*

« C'est toujours complexe de rentrer dans une dynamique de formalisation des savoirs, de scolariser des pratiques. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont investis dans l'Éducation Populaire parce qu'ils ont eu un échec dans le système scolaire. » D., gérant du Polder

La question de la future activité professionnelle et de la carrière semble surtout préoccuper les personnes n'étant pas encore inscrites dans un milieu professionnel. Cela rejoint une préoccupation plus générale par rapport à l'entrée dans « la vie active ».

Contenu du diplôme

Intérêts

L'idée d'une formation « horizontale » et non pas « verticale » se traduirait, lors de cette formation, par des ateliers pratiques qui viendraient compléter les apprentissages théoriques. En outre, certain.e.s enquêté.e.s ont évoqué la possibilité de réaliser des stages. L'utilisation des méthodes de pédagogie active sera privilégiée dans les enseignements. Une partie des enseignements portera sur des cas concrets de situations professionnelles en lien avec les problématiques de terrain vécues par les inscrits.

Une grande partie des personnes interrogées parle de l'éducation des animateurs, qui seraient aptes à organiser des événements, des séminaires, des conférences, etc. Le partage et l'échange des pratiques et méthodes de travail sont rendus possibles par la diversité des profils susceptibles de participer à la formation, tant du point de vue des étudiant.e.s que de celui des intervenants professionnels. En effet, cette formation favoriserait le débat, l'échange d'idées, de méthodes de travail entre les personnes formées. La constitution d'un réseau d'acteurs de l'éducation populaire, inscrit sur le territoire régional, est un point majeur de ce DU.

Nous avons pris en compte les différentes recommandations quant au contenu du DU : il serait nécessaire de transmettre « *la posture et la «philosophie» de l'éducation populaire* » (citation) , d'étudier l'histoire, la sociologie (plus précisément, les rapports de domination chez quelques interrogés), l'économie ou encore le journalisme ainsi que l'histoire de l'éducation populaire selon un des enquêté.e.s du questionnaire :

« Travailler sur l'histoire de l'éducation populaire puis ses détournements actuels, les raisons et les enjeux d'une éducation populaire vivante, dynamique et "transversale" (applicable partout, car elle permet la transformation sociale donc potentiellement tous les secteurs), sur les outils et méthodes qui découlent de l'éducation populaire engagée, sur les recherches effectuées dans ce sens, et sur la mise en pratique des outils et réflexions émanant de l'analyse de l'histoire et du sens de l'éducation populaire... »

Au-delà de l'aspect professionnel, cette formation permettrait de développer des aspects plus « personnels » comme la confiance en soi, la prise de parole devant un public ou ses collègues par exemple.

Limite

Le fait que cette formation touche un public large et divers amène à s'interroger sur l'adaptabilité de ce diplôme aux besoins divers. Les personnes inscrites peuvent en effet avoir des parcours scolaires et professionnels très différents et donc des besoins divers.

Organisation de la formation

Intérêts

Nombreuses sont les personnes montrant un vif intérêt pour la formation. Cela se manifeste de différentes manières. D'abord, en déclarant être prêtes à prendre du temps personnel pour s'inscrire et participer aux enseignements de la formation y compris chez les salariés. Ensuite, cela peut se traduire par la possibilité d'utiliser le contexte professionnel comme lieu de stage, lieu d'expérimentation. Dans le même sens certaines structures d'éducation populaire sont prêtes à accueillir des personnes inscrites dans la formation pour le côté mise en pratique. Enfin, certain.e.s de nos interlocuteur.e.s sont intéressés pour intervenir au sein de la formation mais attendent de connaître davantage les contenus pédagogiques avant de formuler une proposition. Lors de nos rencontres, nous avons également évoqué la possibilité de partenariat avec d'autres établissements ou d'autres formations (DUT carrière sociale Lille 3, DIU Saint-Étienne, DEJEPS via UFCV).

Lorsque la proposition d'une fréquence de trois jours par mois pour les temps de formation est jugée convenable, trois propositions pratiques ressortent. L'une est de concentrer ces jours en fin de semaine (jeudi, vendredi, samedi). La seconde proposition est l'inverse de la première à savoir dispenser les enseignements en début de semaine afin de profiter de tarifs moins élevés en ce qui concerne les transports. Une dernière proposition repose sur le fait de concentrer la formation durant une semaine, sans coupure, par trimestre. Cette solution peut permettre aux inscrits de s'éloigner de leur préoccupation quotidienne et de se concentrer pleinement sur ces moments d'apprentissages collectifs. Parmi ces trois propositions il n'y a pas de majorité, dans les personnes consultées, qui se dégage sur l'une d'entre elle.

À l'inverse, quand la proposition de trois jours de formation par mois est jugée insatisfaisante, nos interlocuteurs ont réalisé des propositions afin de nous expliquer ce qui pourrait leur convenir. Certaines suggestions correspondent à peu de chose près à l'amplitude horaire indicative de la formation, c'est-à-dire cent quarante heures. En effet, des personnes interrogées nous conseillent de dispenser la formation sur le rythme d'un jour par semaine avec deux légères différences. L'un préfère que cette journée soit placée en début de semaine quand l'une penche davantage pour le samedi évitant par ce biais de demander une disponibilité à son employeur.

D'autres personnes réalisent des suggestions qui dépasseraient les cent quarante heures de formation, comme par exemple la tenue des enseignements deux fois par semaine à jour fixe afin de pouvoir s'organiser professionnellement. Une autre personne propose cinq jours par mois où trois jours seraient consacrés à la dispense des cours et deux jours à la préparation (lectures, recherches) de ces derniers. Ces jours de préparation, possiblement en commun, sont liés aux difficultés pour certain.e.s de travailler à domicile.

Les dernières propositions en terme d'organisation de la formation ne sont pas exprimées en fréquence. Des personnes estiment qu'il serait plus simple de libérer du temps pour ce diplôme si les cours se réalisent sur des demi-journées ou selon la formule des cours du soir. Il est ainsi difficile de pouvoir calculer l'amplitude horaire de la formation.

Enfin, pour les personnes éloignées géographiquement du Nord de la France, une suggestion est de filmer ces enseignements avant de les déposer en ligne.

Limites

La thématique récurrente en ce qui concerne l'organisation de la formation est celle de la disponibilité pour y participer. Lors de nos rencontres, plusieurs interlocuteurs nous ont affirmé que leur employeur ne serait pas d'accord pour laisser du temps aux salariés de leur structure afin qu'ils se forment.

Dans l'ensemble la formule de trois jours de cours par mois est jugée non-satisfaisante pour différentes raisons. Soit il semble, pour beaucoup, être difficile de se libérer professionnellement. Soit ce temps est jugé insuffisant pour approfondir les thématiques qui seront développées. De même, il est souligné que trois jours par mois peuvent être suffisants pour les cours « magistraux » mais il est important que nous prenions également en compte le temps nécessaire pour préparer les cours (lectures, recherches). Ce travail qui se réalise sur le temps personnel peut être très difficile voire compromis selon le contexte familial.

Pour finir, certaines personnes interrogées sont intéressées par la formation mais du fait de l'éloignement géographique de leur lieu de résidence leur participation est plus qu'incertaine.

Financement de la formation

Intérêts

La question du financement est un enjeu important pour beaucoup de nos interlocuteurs. Dans de nombreux cas, si la formation ne dépasse pas les cent vingt heures il y a la possibilité d'utiliser le compte personnel de formation. Cependant, pour que le diplôme universitaire soit accessible à des financements de la formation professionnelle continue il y a deux conditions. Il faut que la formation obtienne l'enregistrement de celle-ci au registre national des compétences professionnelles. Elle se voit alors délivrer un code personnel de formation. Ces étapes permettent aux inscrits d'obtenir un certificat de qualification professionnel.

D'autres interlocuteurs, ont indiqué des pistes de recherches comme les organismes paritaires collecteurs agréés - chargés de la collecte, auprès des entreprises qui relèvent de son périmètre géographique ou de métier, les fonds vont permettre le financement de plan de formation professionnelle- voire le pôle emploi ou le conseil régional qui peuvent prendre en charge une partie du prix de la formation.

Pour certain.e.s, le financement de la formation est possible par leur employeur. Ce financement peut être intégral ou partiel. Dans le second cas, plusieurs personnes sont prêtes à participer elles-mêmes au financement d'une partie du tarif de la formation. D'ailleurs, dans les personnes interrogées des remarques s'élèvent pour proposer un tarif progressif selon la situation sociale de la personne. Pour une personne consultée, la solution de la question financière est peut-être à chercher du côté de la motivation de l'employeur à financer une formation à ces employés. Selon cette personne, il faut mettre en avant l'intérêt financier pour les entreprises d'envoyer leurs salariés dans une telle formation (diminution du gaspillage, temps de réunion inférieur par l'acquisition du travail en groupe, apprentissage du dialogue ...).

Limites

Sur la question du financement du diplôme par les inscrits, il est impossible pour l'ensemble de notre échantillon de financer seul la formation. De même, un certain nombre des personnes interrogées sont déjà sûres que l'employeur refusera le financement d'une formation ou alors ils craignent que la baisse des budgets soit un frein à l'implication de l'employeur. Néanmoins, rares sont les cas où l'intérêt pour la

formation dépend du tarif de celle-ci. Le prix d'inscription représente néanmoins un frein psychologique important si les personnes ne connaissent pas les modes de financement de la formation professionnelle continue. D'ailleurs, certain.e.s de nos interlocuteur.trice.s nous alertent quant au volet pratique du diplôme. Ce dernier, est rarement pris en charge par l'employeur ou dans les dispositifs du type compte personnel d'activité.

D'autre part, pour certaines personnes la distance entre leur lieu d'habitation et le lieu de la formation risque d'être une charge supplémentaire en transport voire en logement.

Public du Diplôme Universitaire

Intérêts

De nombreuses personnes au profil somme toute très différents semblent voir d'un bon œil le diplôme universitaire. Si beaucoup des personnes interrogées ont une appétence pour l'animation socio-culturelle, d'autres viennent de milieux plus variés (par exemple des étudiant.e.s, des syndicalistes ou des acteur.trices de l'économie sociale et solidaire). Certain.e.s ont répondu à notre questionnaire visant à identifier les intérêts tel diplôme en affirmant qu'il le serait utile sur un plan professionnel éventuellement, mais sur un plan personnel et citoyen également.

L'un des objectifs principaux de l'éducation populaire est l'éducation par tous et pour tous. Dès lors, il serait malvenu de considérer la pluralité des profils comme une limite non surmontable. Le fait que plusieurs profils s'intéressent à un tel diplôme est déjà une première réussite. De plus, l'éducation populaire a voulu, historiquement, permettre à des citoyens d'exercer leur esprit critique. Cet intérêt a été repéré dans les questionnaires, notamment par des personnes n'ayant pas de lien direct avec l'éducation populaire. Il est donc clair que ce besoin existe, quel que soit le milieu dans lequel quiconque évolue.

De plus, si plusieurs profils sont touchés par le diplôme universitaire, alors plusieurs structures le seront aussi. Si une pluralité de profils différents sont intéressés, alors une pluralité de domaines différents seront touchés par les principes et méthodes d'éducation populaire défendus par ce diplôme universitaire, ce qui leur permettrait de s'étendre.

Limites

Ce que nous avons pu alors relever est que certains des acteurs interrogés n'ont pas, ou peu, conscience de faire de l'éducation populaire. Dès lors, s'inscrire dans un diplôme universitaire d'éducation populaire leur semble parfois lointain et pas forcément adapté à leur profil. D'autres acteurs ont quant à eux bien conscience de faire de l'éducation populaire au quotidien mais tirent la sonnette d'alarme quant à l'origine de celle-ci. Si pour certain.e.s, l'université n'est pas une ennemie, une partie des personnes interrogées refusent en effet d'envisager de pratiquer l'éducation populaire dans ses murs, partant du principe que ces deux environnements sont opposés. Enfin,

d'autres personnes ayant répondu au questionnaire semblent encore plus éloignées du milieu de l'éducation populaire (ce qui est le cas par exemple d'un étudiant ingénieur). Il est alors difficile de définir une éducation populaire qui pourrait correspondre à la vision qu'en ont chacune des personnes dont la parole a été, d'une façon ou d'une autre, recueillie. Le niveau de connaissance n'étant pas le même, les contenus pourraient en être modifiés et de fait perdre de l'intérêt pour certain.e.s.

Nous avons également pu nous rendre compte que d'autres formations existent pour un public similaire et ayant un contenu plus ou moins semblable. Si cela peut limiter le nombre de personnes intéressées dans la mesure où ces formations sont plus accessibles dans leur milieu, nous devons garder à l'esprit qu'un travail de communication autour du DU est nécessaire pour visibiliser la formation et mettre en avant ses spécificités.

Conclusion

Cette étude de faisabilité, conduite d'octobre 2016 à février 2017 par le Master 2 de sociologie META, prenant en compte des différentes critiques (positives comme négatives) et recommandations soulevées par les personnes interrogées, a permis de présenter le projet et de le faire évoluer.

Qu'ils soient acteur.trices de l'Éducation Populaire, de l'Économie Sociale et Solidaire, étudiant.e.s ou occupants d'autres fonctions dans divers domaines, chacun a pu s'exprimer librement sur le sujet. Nous avons pris ce parti dans le but d'adapter le projet à une réelle demande sociale et globale, tout en prenant en compte les particularités du territoire et des acteur.trices qui y sont implantés. Ces différents échanges, ainsi que le travail de recherche et de prospection nous ont permis de prendre en compte les points de vue de chacun afin d'éclaircir certains points et d'optimiser la mise en place de ce DU.

1. Intérêt / résumé

Compte tenu des données recueillis, le DU d'éducation populaire apparaît clairement comme une formation alternative aux offres de formations plus classiques et qui s'adapte selon les besoins du public, tant sur la pratique que sur la théorie. Aussi, il s'agit d'apporter et de promouvoir de nouveaux outils auprès du public leur permettant d'appliquer de nouvelles méthodes de travail.

On note également que l'idée d'une formation basée davantage sur l'échange de pratiques que sur la transmission de savoir est un atout pour cette formation ; atout renforcé par la diversité du public qui permet de multiplier l'échange de pratiques alternatives.

D'autre part, le succès de cette formation repose aussi bien sur des critères de fond que de formes. On retiendra l'importance d'un partenariat, en faisant par exemple appel à des acteurs de l'éducation populaire, en termes d'apports théoriques et de mises en pratique.

Aussi, le fait de mettre en place une formation de cent vingt heures permettra à une partie du public d'utiliser leur compte personnel de formation, sous certaines

conditions¹³. Pour d'autres, il pourra être envisageable de faire appel à des organismes paritaires collecteurs agréés, au pôle emploi, le conseil régional, etc., voire l'employeur.euse.

Néanmoins, certains aspects du DU sont à définir afin qu'il soit clairement identifiable par le public. En effet, compte tenu des nombreux courants de pensées de l'éducation populaire, il semble nécessaire de s'interroger sur le degré d'engagement de cette formation. De même et pour une partie du public visé, cela pose la question de la légitimité à se sentir concerné par cette formation, compte tenu du rapport qu'ils ont avec l'éducation populaire.

Aussi, puisque le DU d'éducation populaire s'oriente vers un large public, certain.e.s sont plus ou moins éloignés de cette formation, compte tenu de leur parcours professionnel, personnel, leur statut, leur âge, etc.

D'autre part, le cadre de formation peut freiner l'intérêt de certain.e.s. Le fait qu'il s'agisse d'un diplôme universitaire semble pour une partie du public contradictoire avec les normes et valeurs de l'éducation populaire. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de rappeler le contenu du DU.

De même, la question du financement et de l'organisation de la formation peut être un frein psychologique, compte tenu des moyens financiers et temps disponible de chacun.e.

Enfin, certain.e.s s'interrogent sur les opportunités professionnels de cette formation, d'où l'importance de consolider un réseau d'acteurs de l'éducation populaire.

2. Engagement des personnes interrogées

Les intitulés et le déroulé des enseignements sont encore à préciser. Malgré cela, les discussions autour du contenu du DU avec les personnes interrogées ont suffi à provoquer l'intérêt et même des promesses d'engagement dans la formation.

Nous devons toutefois différencier les personnes qui nous ont dit être intéressées pour participer en tant que formateur.trices (en intervenant ponctuellement) de celles qui voudraient être étudiant.e.s dans la formation ou encore de celles qui pourraient envoyer leurs salarié.e.s (cf. modalités de financement). Enfin, certain.e.s enquêté.e.s pourraient proposer à leurs étudiant.e.s des possibilités de poursuite d'études dans ce DU.

¹³ Voir page 14 de cette étude dans la catégorie « Financement et formation »

3. Organisation de la formation

La question du temps de formation est souvent soulevée par les différentes personnes interrogées. En effet, si beaucoup sont intéressées pour intervenir dans le diplôme universitaire en tant que formateur.trice ou pour y venir en tant qu'étudiant.e ou stagiaire, beaucoup occupent déjà un emploi et ont donc plus de difficultés à se libérer de leurs obligations.

Or, nous avons, depuis le début de cette étude, le souci d'inclure des acteurs.trices professionnel-les, notamment de l'Éducation Populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire. Ces personnes voient dans cette formation une possibilité de renforcer leurs bases théoriques en parallèle à leurs pratiques, ou encore de faire évoluer leur activité dans un sens qui correspond aux valeurs pour lesquelles ils se sont inscrits dans ce domaine d'action.

Ainsi, pour faciliter la venue de toute personne intéressée en tant qu'étudiant.e et l'engagement des probables intervenants, les enseignements proposés par ce diplôme seront organisés sur une ou plusieurs partie(s) de l'année scolaire.

A titre indicatif, le DU de Rennes s'organisera de la manière suivante pour l'année 2017/2018 : 210h réparties en 10 fois 3 jours consécutifs entre janvier et décembre.

4. Financement

A titre indicatif, pour un DU similaire, le coût de la formation (d'une durée de 210 heures) est évalué à un coût variant entre 2000 et 2500€.

Conscients des enjeux autour du financement de cette formation autant pour les potentiels stagiaires (professionnel.les, demandeur.ses d'emploi, étudiant.e.s) qu'en ce qui concerne la rémunération des formateur.trices, nous avons étudié les différentes solutions qui s'offrent à nous afin que le DU soit une formation accessible au plus grand nombre.

Pour les salarié.e.s, une prise en charge du coût de la formation est possible par le fond de formation de leur structure (plan de formation, période de professionnalisation...). Par exemple, il existe un dispositif appelé le Compte Personnel de Formation. Ce compte est accessible aux salarié.e.s de droit privé et aux personnes en

situation de recherche d'emploi et permet d'acquérir des droits à la formation professionnelle. A savoir que les agent.e.s qui travaillent dans le public peuvent également prendre contact avec leur employeur pour un éventuel accompagnement dans la construction et le financement d'un projet de formation. Au même titre, les travailleurs.es indépendants se verront ouvrir un CPF à partir de 2018.

Il faudra tout de même vérifier que le financement de la formation des demandeur.ses d'emploi ne soit pas plus difficile, ce diplôme marquant une finalité de spécialisation plutôt que d'insertion professionnelle.

Certain.e.s stagiaires ne pouvant pas prétendre à ce dispositif devront financer eux-mêmes l'inscription au DU. Le coût de l'inscription ne devant pas être un obstacle à la formation, l'organisme de formation fera au mieux pour la rendre la plus accessible possible (avec, par exemple, la mise en place d'un échancier sur l'année). Les personnes souhaitant être conseillées pour le montage administratif et financier de leur projet ou pour obtenir un devis seront invitées à contacter les responsables du DU dès le début de leurs démarches.

5. Conditions d'accès au diplôme

Nous avons défini les conditions d'accès au DU comme telles :

- Être titulaire d'une licence 2 ou titre équivalent de niveau III (ex : DEJEPS - Diplôme d'État, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport). A défaut, les candidats pourront bénéficier d'un accès par Validation des Acquis de l'Expérience (dossier et entretien devant la commission d'admission qui statuera en fonction de l'expérience du candidat).
- Être impliqué sur un territoire et vouloir impulser une dynamique d'action collective visant à transformer les pratiques. Il vous sera demandé de développer ces éléments dans le dossier de candidature. Une rencontre sera organisée pour définir ensemble les modalités d'entrée en formation.

Annexe 1 : Grille de questionnaire

Enquête de faisabilité d'un Diplôme Universitaire d'Éducation Populaire

Le Master de sociologie META (Métiers de l'Expertise du Travail et des Associations) de l'Université de Lille 1 a pour envie de créer un diplôme qui aurait pour thématique les éducations à la transformation sociale et écologique.

Ce diplôme appelé Diplôme Universitaire (DU, habilité par l'Université) est une spécialisation d'un an qui s'adresse aux professionnels salariés et bénévoles de l'éducation formelle et non formelle, de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, de la solidarité internationale, aux professionnels et élus des collectivités territoriales, aux professionnels de l'éducation nationale et supérieure et aux demandeurs d'emploi.

Il a pour objectifs de :

- Construire un positionnement personnel sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire, des droits humains, de l'environnement et de la solidarité internationale*
- Réfléchir au sens et au rôle de l'éducation comme levier de transformation sociale*
- Acquérir des savoirs adaptés pour des actions vers le changement*
- Constituer et participer à entretenir un réseau d'interconnaissance des pratiques professionnelles et d'engagement*
- Réfléchir à sa posture en tant que professionnel ou bénévole*

La définition des contenus pédagogiques est en cours de réflexion avec l'équipe de coordination pédagogique.

Le diplôme pourrait s'organiser autour de 3 Unités d'Enseignement :

- 1. Comprendre les enjeux de l'éducation (à la transformation sociale, aux droits humains, au politique)*

2. *Mettre en place des actions inscrites dans sa réalité locale*

3. *Réfléchir sur son parcours, sa place et sa posture d'éducateur*

Le diplôme se déroulerait sur 10 mois. Son volume horaire n'est pas encore déterminé mais pourrait se situer entre 140 heures et 210 heures.

En vue d'étudier la faisabilité de ce diplôme, nous vous remercions de répondre à ces quelques questions.

- Êtes-vous... ? > Un homme / Une femme
- Au nom de quel structure répondez-vous à ce questionnaire ?
- Quel est votre statut dans la structure dans laquelle vous travaillez ? N'hésitez pas à détailler votre réponse
- Quel âge avez vous ?
- Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

Sens et contenu pédagogique du diplôme :

- Vous semble-t-il intéressant de créer un tel diplôme ? A un niveau personnel (citoyen) ? À un niveau collectif ? A un niveau professionnel ?
- Quels contenus pédagogiques vous sembleraient les plus adéquats à développer dans ce genre de diplôme pour mieux répondre aux attentes de votre contexte professionnel ?
- Quels pourraient être vos besoins de formation compte tenu de la thématique du diplôme ?
- Sachant qu'il y aura dans la formation une dimension mise en pratique, pensez-vous que vous pourriez utiliser votre contexte professionnel comme terrain d'action ?

Organisation de la formation :

- En fonction de votre statut (employeurs, salariés, bénévoles...) : Seriez-vous prêt(e) à mettre du temps à disposition de vos salariés pour participer à cette formation ? Seriez-vous prêt(e) à prendre du temps personnel pour participer à

cette formation ? Pensez vous que vos employeurs vous laisseraient du temps pour participer à cette formation ?

- Est-ce qu'une fréquence de 3 jours par mois vous semblerait réaliste ? Si non ? Que proposeriez vous? Si oui, quels jours de la semaine semblent le plus adéquats ?
- En fonction de votre statut (employeurs, salariés, bénévoles...) et sachant que le coût de la formation (pour 140 heures) avoisinant les 1500€ : Seriez-vous prêt(e) à financer ou à participer au financement de cette formation pour vos employés ? Pour vous même ? Pensez vous que vos employeurs sont à même de prendre en charge les coûts de cette formation ? Ou d'autres organismes de financement ?
- Autres :

Remarques et informations :

- Pouvez-vous nous raconter votre parcours (militant, bénévole, salarié, employeur...) et/ou nous expliquer votre pratique de l'Éducation Populaire
- Avez-vous d'autres remarques quant à l'éventuelle création de ce Diplôme Universitaire ?

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Il s'agira de veiller à tenir informées les personnes ayant été sollicitées lors des entretiens de la création effective du DU pour les inviter en tant qu'intervenant ou leur communiquer les modalités d'inscription le moment venu.

Annexe 3 : Grille de traitement des données entretiens META- Etude de faisabilité DU EPTS

- Identifiant	
- Enquêteur-trice(s)	
- Enquêté.e (dont statut)	
- Nom de la structure (raison sociale)	
- Date et durée	
- Lieu	
- Thèmes clefs	
I. Informations sur la structure et la personne	
1. Type de structure, taille, répartition des effectifs, activités, mode d'organisation et répartition des tâches	
2. Eléments de trajectoire et statut de la personne (travail et rôle dans la structure), âge, sexe, milieu social, formation...	
3. Réseau d'interconnaissance dans l'ESS (au niveau structure / au niveau de la personne). Quelles activités ou formes de coopérations ?	
II. L'éducation populaire	
4. Conception de l'éducation populaire (qu'est-ce que ça évoque pour la personne ?)	
5. Pratique de l'éducation populaire (dans quel cadre si en dehors de la structure)	
III. Sens / contenu pédagogique du diplôme	
6. Intérêt pour le DU (est-ce que ce type de diplôme pourrait avoir un intérêt ?)	
7. Quels contenus pédagogiques vous sembleraient intéressants, utiles ?	
8. Quelles méthodes, quels savoirs, quels thèmes pourraient être nécessaires pour la structure et les personnes ?	
IV. Organisation de la formation	
9. Seriez-vous prêt(e) - à titre personnel ou au niveau de la structure - à participer à cette formation ? Et de quelle façon ?	

10. Quelle organisation (fréquence des enseignements, coût d'inscription...) vous conviendrait le mieux ?

V. Autres

11. Avez-vous d'autres remarques à faire ?

REMARQUES (le cas échéant) sur le déroulement de l'entretien

REMARQUES (le cas échéant) sur des thèmes intéressants évoqués durant l'entretien mais non pris en compte dans la grille.